



UNION INTERPARLEMENTAIRE

BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT AUPRÈS DES NATIONS UNIES

DÉCLARATION
de l'Ambassadrice Anda Filip
Observatrice permanente de l'UIP

**Point 12 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale :
Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements
pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies**

**Nations Unies
New York, 5 novembre 2007**

M. le Président,

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole devant l'Assemblée générale à l'occasion de ce débat sur l'appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies.

Pour commencer, je voudrais saluer les efforts de l'Etat du Qatar pour donner suite de manière systématique aux recommandations de la Sixième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies. Vous n'êtes pas sans savoir que, comme en Mongolie en 2003, le cadre tripartite de cette conférence a permis une interaction fructueuse entre les gouvernements, les parlements et la société civile. Cette interaction avait pour objet l'adoption d'une approche intégrée et globale de la promotion de la démocratie dans le monde. Lors de la conférence, les parlementaires se sont engagés à faire contribuer leurs parlements de manière plus efficace à la démocratie dans le monde. L'UIP est heureuse de participer à ce processus et reste engagée à donner suite à la Déclaration de Doha, notamment à son volet parlementaire. Nous continuerons à mobiliser la communauté parlementaire mondiale pour soutenir la démocratie aux niveaux national et international.

Alors que nous nous engageons dans ce débat, je tiens aussi à exprimer le soutien de l'UIP au projet de résolution dont l'Assemblée générale est aujourd'hui saisie. Nous notons avec satisfaction la place importante qu'il accorde aux parlements, en tant qu'instruments essentiels de la démocratie. Il est également gratifiant de constater que ce projet de loi recommande la création d'une Journée internationale de la démocratie. Soyez assuré que l'UIP engagera à son tour ses parlements membres à célébrer cette journée comme il convient. Nous sommes en effet convaincus que cet événement contribuera à former une alliance mondiale en faveur des principes fondamentaux de la démocratie, et qu'elle donnera un élan supplémentaire aux activités dans ce domaine.

Je voudrais maintenant vous faire part de quelques idées qui non seulement, je l'espère, enrichiront ce débat, mais nous aideront aussi, notamment au sein du système des Nations Unies, à concevoir des stratégies qui nous permettront d'être plus efficaces pour faire progresser la démocratie. À cet égard, j'aimerais souligner le lien nécessaire entre paix et démocratie. L'ONU, qui est le principal organisme consacré à promouvoir la paix, a intérêt à viser et réaliser les objectifs de la démocratie pour établir une base durable pour la paix. Lorsque nous évoquons la paix, nous pensons aussi à la prévention des conflits. L'UIP souhaiterait que des efforts plus cohérents soient déployés pour renforcer les institutions après les conflits. La paix ne peut vraiment régner que quand les institutions publiques sont dotées des capacités et des ressources adéquates pour contribuer à l'état de droit et à la bonne gouvernance.

Les activités de la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies, qui apporte un soutien aux sociétés après les conflits au Burundi, en Sierra Leone et au Libéria sont particulièrement encourageantes. Il va sans dire que nous attendons avec impatience que ces efforts s'étendent à d'autres zones touchées par les conflits.

Je tiens aussi à souligner le lien entre démocratie, éradication de la pauvreté et justice sociale. La démocratie ne serait rien si elle ne conduisait pas à améliorer la vie des personnes auxquelles elle est destinée. À l'inverse, il est difficile pour les pauvres de

s'engager politiquement quand ils ont des préoccupations plus urgentes. Le fait de vivre à l'abri du besoin devrait donc être à la base des efforts visant à promouvoir la démocratie. À cet effet, il faut concevoir des politiques destinées à améliorer le bien-être de tous dans la société, et renforcer les efforts pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), en faveur desquels l'UIP mobilise de plus en plus le soutien des parlements.

Dans le cadre de notre réflexion sur la manière de promouvoir la démocratie dans le monde, et en particulier dans les régions où la démocratie reste fragile, nous devons reconnaître et relever certains défis fondamentaux auxquels elle est aujourd'hui confrontée la démocratie. Nous connaissons certains des inconvénients de la mondialisation. Nous sommes conscients que le terrorisme est en passe de devenir un fléau majeur et une menace considérable. Nous connaissons bien les effets de la corruption généralisée sur les processus démocratiques dans nombre de pays, et ne savons que trop bien pourquoi seul 17% des femmes dans le monde occupent des fonctions élues. Ce sont des obstacles que nous devons surmonter si nous voulons construire des démocraties solides.

En outre, nous assistons à un désenchantement du public vis-à-vis de la démocratie, comme en témoignent notamment le faible taux de participation aux élections dans le monde, et le déclin continu de l'estime du public pour les institutions dirigeantes. Nous avons le sentiment que l'ONU devrait s'efforcer davantage, dans les années à venir, d'analyser de ce phénomène et d'inverser cette tendance. Il faut intensifier les efforts visant à renforcer les institutions publiques et à les rendre plus efficaces, notamment celles qui sont chargées d'organiser les élections dans les nouvelles démocraties. La crédibilité de ces institutions réside dans leur capacité à organiser des élections dont le résultat doit être incontestable et accepté par tous. Au-delà des aspects représentatifs de la démocratie, la communauté internationale doit aussi s'employer plus fermement à faire participer la population à la vie politique entre les élections.

En tant qu'organisation mondiale des parlements, l'UIP continuera à coopérer avec les parlements en vue de les rendre plus représentatifs, transparents, accessibles, responsables et efficaces. L'UIP continuera aussi à défendre les droits de ces nombreux parlementaires du monde qui ne peuvent accomplir librement, en sécurité et de manière effective la mission pour laquelle ils ont été élus. Nous tenterons aussi de promouvoir les parlements en tant qu'initiateurs de réconciliation nationale dans les sociétés qui se relèvent de conflits.

L'UIP continuera donc à tenter de renforcer les compétences au sein des parlements, à promouvoir la participation politique des femmes, à défendre et promouvoir les droits de l'homme et à contribuer à l'établissement de normes acceptées au plan international dans le domaine de la démocratie. Dans le cadre du renforcement des institutions, nous devons tenter d'exploiter l'immense potentiel offert par les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour intégrer les processus, mais aussi améliorer la prestation des services.

J'aimerais conclure en appelant votre attention sur la **Déclaration universelle sur la démocratie**, adoptée par consensus à l'occasion de la 98^{ème} Conférence de l'Union

interparlementaire tenue au Caire (Egypte), en septembre 1997, et dont l'UIP a célébré le dixième anniversaire très récemment. Nous pensons qu'il est significatif que la Journée internationale de la démocratie ait été choisie pour coïncider avec l'anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie. Les préceptes et les principes consacrés par cet important document politique sont aussi valables aujourd'hui que jamais, et nous invitons l'ONU et ses États membres à les intégrer de manière plus systématique à leurs efforts pour renforcer la démocratie.

L'UIP s'engage donc à collaborer étroitement avec l'ONU pour promouvoir une culture de la démocratie dans le monde.

Je vous remercie.